



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## DOSSIER DE PRESSE



**RN 57**

**RENOUVELLEMENT DE CHAUSSÉE**

**Rocade de Besançon**

Sens Pontarlier → Vesoul

**Du 8 au 26 août 2022**

Direction interdépartementale des routes de l'Est  
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00  
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 22  
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux  
54021 Nancy cedex

# SOMMAIRE

---

**I - Objet et nature des travaux**

**II - Principes d'exploitation**

**III - Déviations / délestages**

**IV - Planning des perturbations**

**V - Annexe – Présentation de la DIR Est**



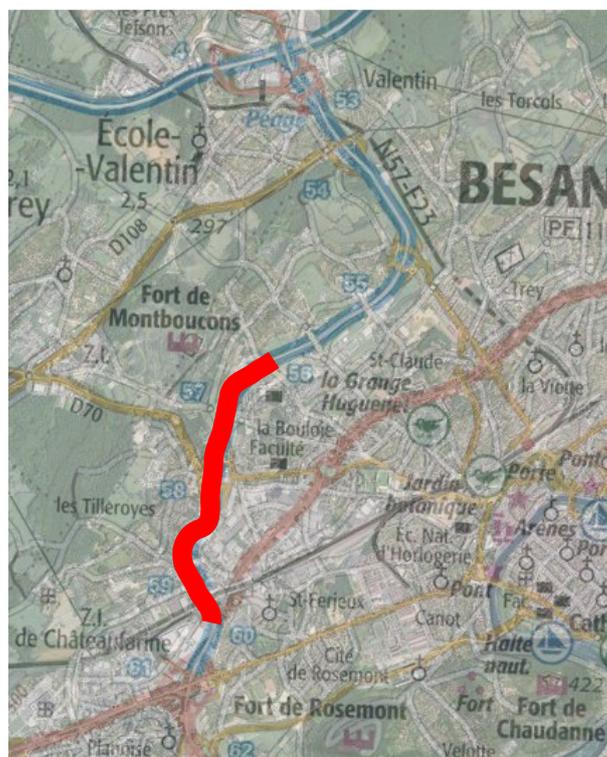
# I – Nature des travaux

Dans le cadre de son programme d'entretien annuel des chaussées et des ouvrages d'art, la Direction Interdépartementale des Routes de l'Est va procéder à des travaux de réfection de la chaussée de la RN57 (rocade de Besançon), en périphérie de l'agglomération Bisontine, entre les secteurs Amitié et Temis, dans le sens Sud → Nord (Pontarlier → Vesoul).

Sur cette section, la chaussée date de la construction de l'infrastructure (mise en service en 2003). Les trafics élevés (jusqu'à 38 000 véhicules par jour) et la proportion importante de poids-lourds (12%) occasionnent des dégradations accélérées.

Il est ainsi impératif que les travaux soient entrepris sur cette section avant la rupture de la chaussée, où des travaux en urgence seraient particulièrement complexes à organiser.

Ces travaux sont planifiés sur la période estivale, de façon à réduire autant que possible la gêne pour l'utilisateur et pour l'activité économique de l'agglomération Bisontine. En effet, chaque année, les comptages de trafic mettent en évidence une baisse



Zone concernée par les travaux

moyenne des trafics de l'ordre de 20 % durant

## II – Principes d'exploitation

La nature des travaux et le trafic élevé imposent la mise en place d'un mode d'exploitation particulier sur la RN57. La réalisation des travaux nécessitera un basculement de la circulation sur la chaussée Nord → Sud (Vesoul → Pontarlier) ainsi que des fermetures temporaires de bretelles d'échangeurs, voie d'entrecroisement ou neutralisation de voie lente au cours des différentes phases du chantier.

L'organisation et le phasage des travaux ont suivi plusieurs principes :

- assurer la sécurité des usagers de la route et des personnels œuvrant sur le chantier ;
- réduire la durée des travaux ;
- maintenir à minima 1 voie de circulation dans chaque sens de circulation 24h/24 (à l'exception de quelques micro-coupures) ;
- limiter dans la durée les fermetures des bretelles des échangeurs ;
- prévoir des itinéraires de déviation en amont / aval des bretelles fermées.

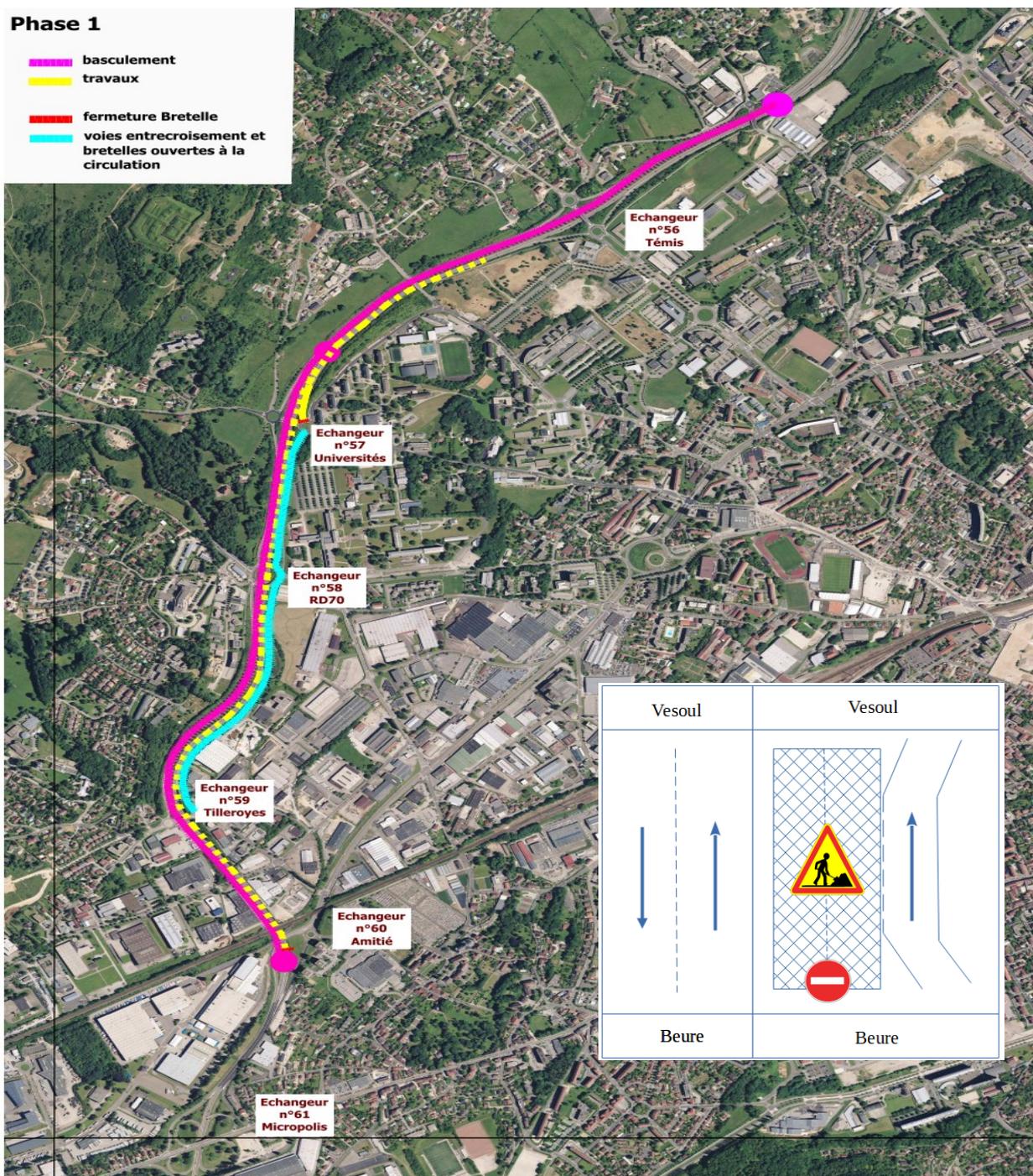
Trois phases sont ainsi envisagées pour permettre la bonne réalisation des travaux.

Bien entendu, d'éventuels aléas inhérents à ce type de chantier sont de nature à faire évoluer ce phasage prévisionnel, ainsi que les durées estimées de chacune des différentes étapes du chantier.

## Phase 1 : travaux du 8 au 12 Août 2022

Travaux de jour sur la section courante comprise entre les échangeurs n°60 (Amitié) et n°56 (Témis)

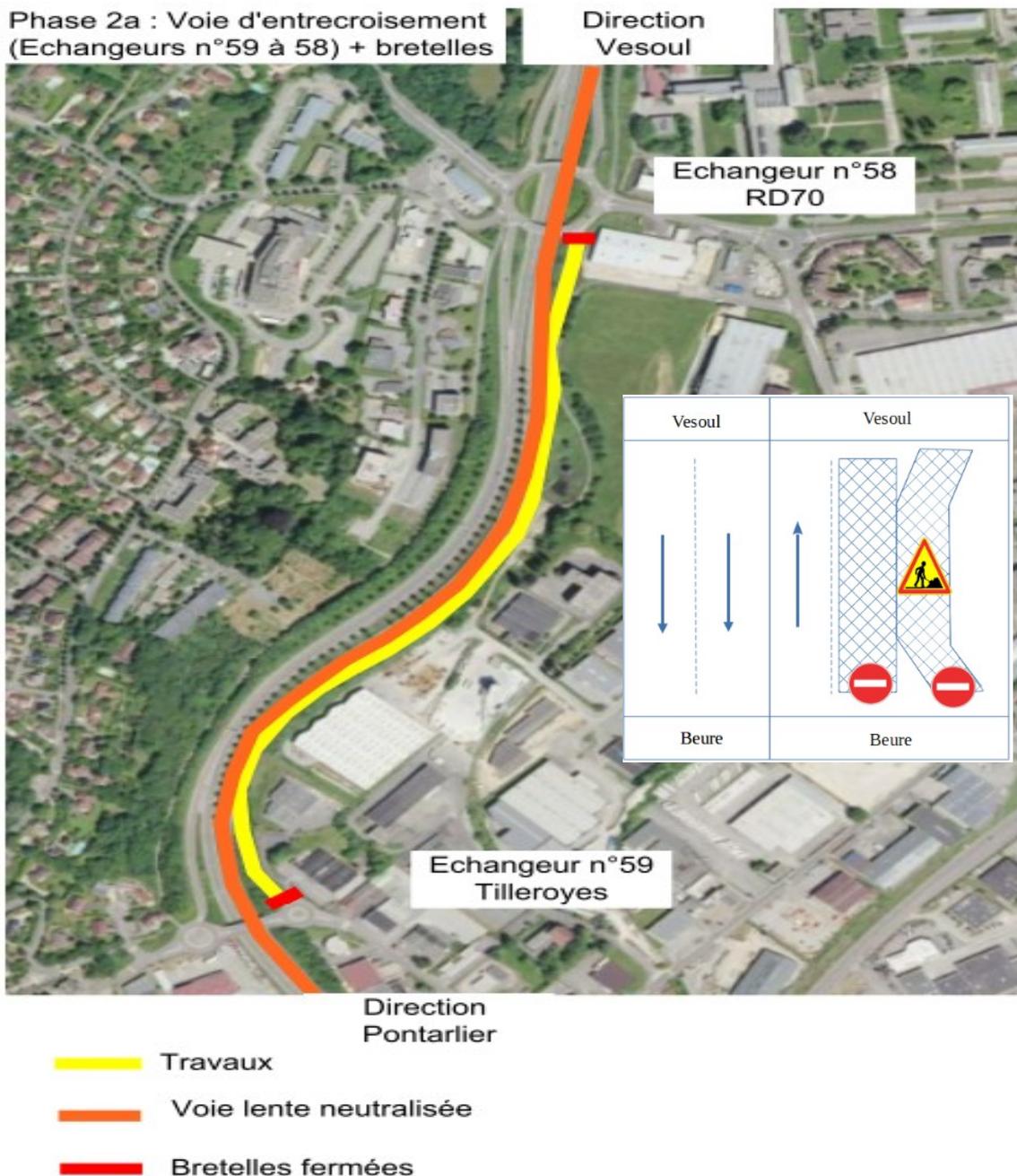
- Travaux sur la section courante (hors voies d'entrecroisement) comprise entre les échangeurs n°60 et n°56 (sens Pontarlier → Vesoul)
- Basculement de circulation de l'échangeur n°60 (Amitié) à l'échangeur n°55 (Saint Claude) – ces deux échangeurs restants fonctionnels pendant la durée des travaux au même titre que :
  - les bretelles (sens Pontarlier → Vesoul) entrante de l'échangeur n°59 (Tilleroyes) , entrante et sortante de l'échangeur n°58 (RD 70) et sortante de l'échangeur n°57 (Universités)
  - les voies d'entrecroisement permettant d'assurer la liaison entre les échangeurs n°59 et n°58 d'une part, et n°58 et n°57 d'autre part.
- Fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur n°57 (Universités) et des bretelles d'entrée et de sortie de l'échangeur n°56 (Témis) dans le sens Pontarlier → Vesoul.
- Durée estimée de la phase : 5 journées (du 8 au 12 Août 2022 sans levée la nuit).



## Phase 2-a : travaux du 16 au 18 août 2022

Travaux de jour sur voies d'entrecroisement et échangeurs entre les échangeurs n°59 (Tilleroyes) et n°58 (RD70) inclus

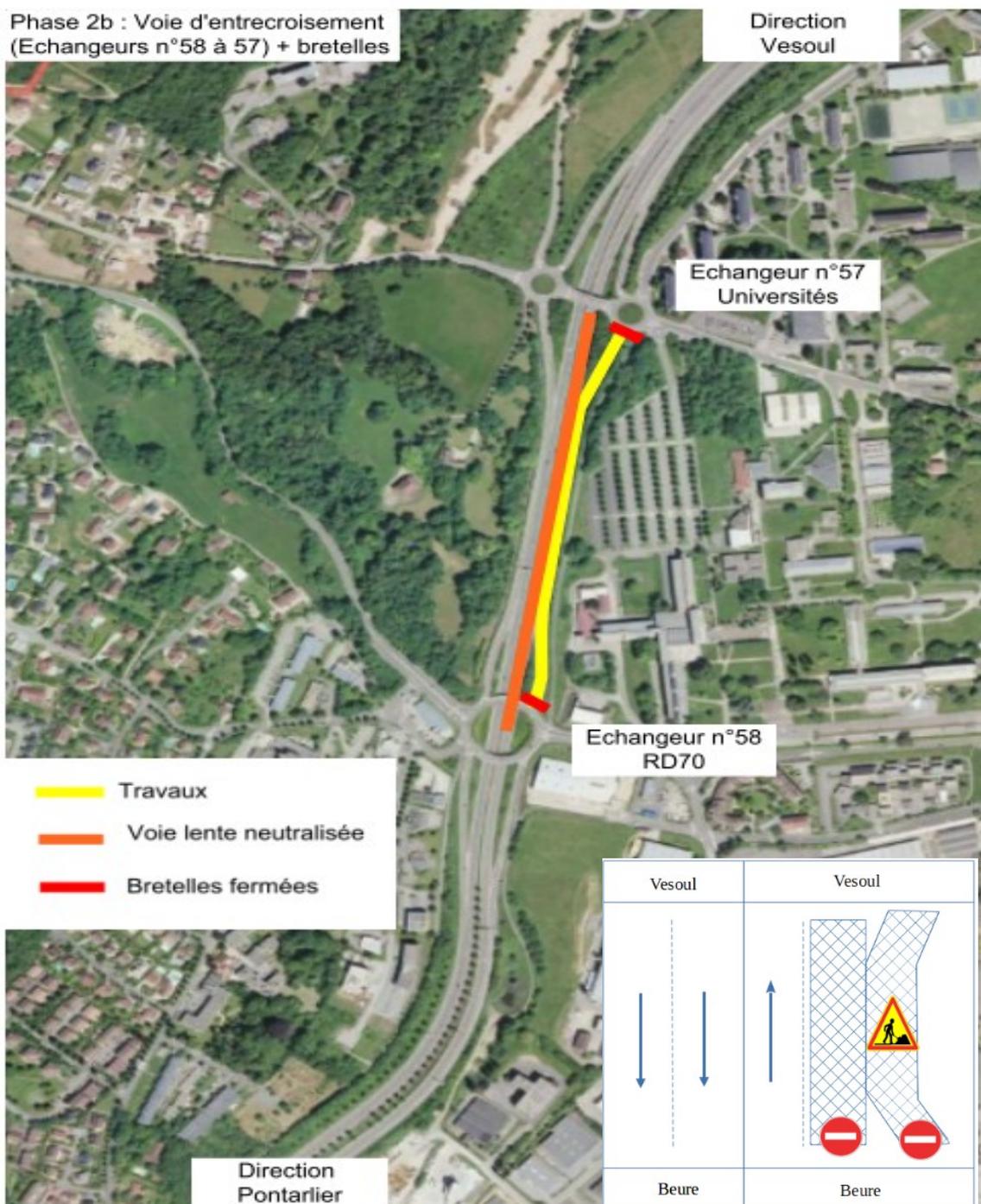
- Travaux sur les bretelles des échangeurs n°59 (Tilleroyes) et n°58 (RD70) dans le sens Pontarlier → Vesoul, ainsi que sur la voie d'entrecroisement permettant de relier les deux échangeurs précités
- Fermeture (nuit et jour) de la bretelle d'entrée de l'échangeur n°59 (Tilleroyes), de la bretelle de sortie de l'échangeur n°58 (RD70) dans le sens Pontarlier → Vesoul
- Fermeture (nuit et jour) de la voie d'entrecroisement reliant l'échangeur n°59 (Tilleroyes) à l'échangeur n°58 (RD70) dans le sens Pontarlier → Vesoul
- Neutralisation de la voie lente (voie de droite de section courante) depuis l'échangeur n°60 (Amitié) jusqu'à l'échangeur n°58 (RD70) – seule la voie de gauche restant circulaire.
- Durée estimée de la phase : 2,5 journées et 2 nuits.



## Phase 2-b : travaux du 18 au 19 août 2022

Travaux de jour sur voies d'entrecroisement et échangeurs entre les échangeurs n°58 (RD70) et n°57 (Universités) inclus

- Travaux sur les bretelles des échangeurs n°58 (RD70) et n°57 (Universités) dans le sens Pontarlier → Vesoul, ainsi que sur la voie d'entrecroisement permettant de relier les deux échangeurs précités
- Fermeture (nuit et jour) de la bretelle d'entrée de l'échangeur n°58 (RD70), de la bretelle de sortie de l'échangeur n°57 (Universités) dans le sens Pontarlier → Vesoul
- Fermeture (nuit et jour) de la voie d'entrecroisement reliant l'échangeur n°58 (RD70) à l'échangeur n°57 (Universités) dans le sens Pontarlier → Vesoul
- Neutralisation de la voie lente (voie de droite de section courante) depuis l'échangeur n°58 (RD70) jusqu'à l'échangeur n°57 (Universités) – seule la voie de gauche restant circulaire.
- Durée estimée de la phase : 2 journées et 1 nuit.



## Phase 3 : travaux du 22 au 26 août 2022

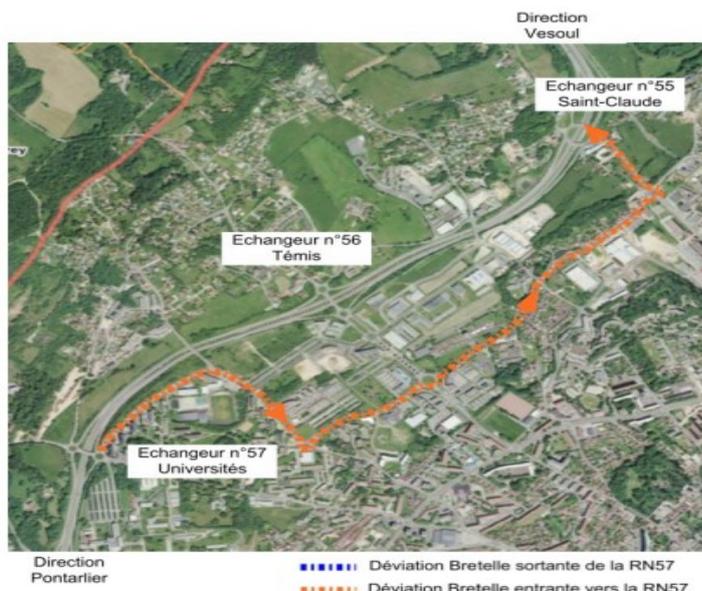
La semaine du 22 au 26 août 2022 sera consacrée à la finalisation de la signalisation horizontale (réfection des marquages au sol) et à la pose d'équipements dynamiques (boucles de comptage) entre les échangeurs n°57 (Universités) et n°56 (Témis). Des restrictions ponctuelles de la circulation (neutralisation de voie) sont à prévoir en fonction de l'avancement du chantier.

## III – Déviations / Délestages

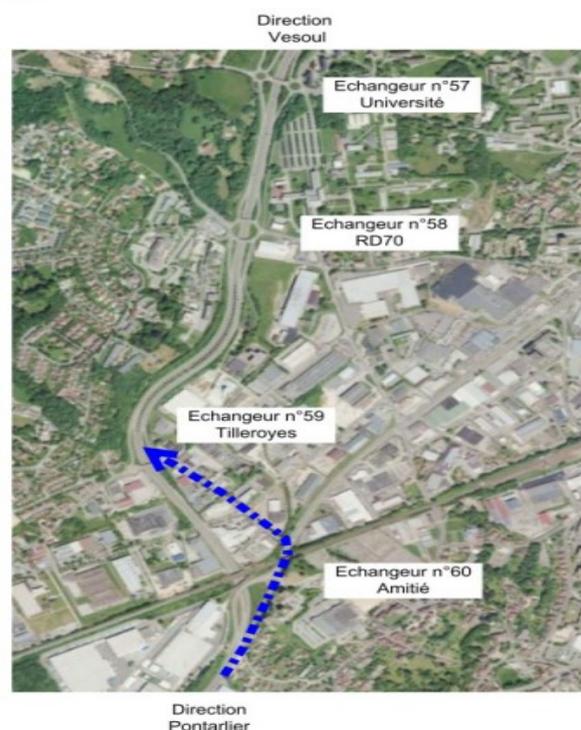
Pour des raisons de sécurité, certaines bretelles de sortie et d'insertion (entrée) sur la RN57, situées dans les zones de travaux ou dans les zones de rabattement de voies, seront temporairement fermées à la circulation.

L'utilisation des échangeurs précédents et suivants les zones de travaux constituera le principal mode de déviation.

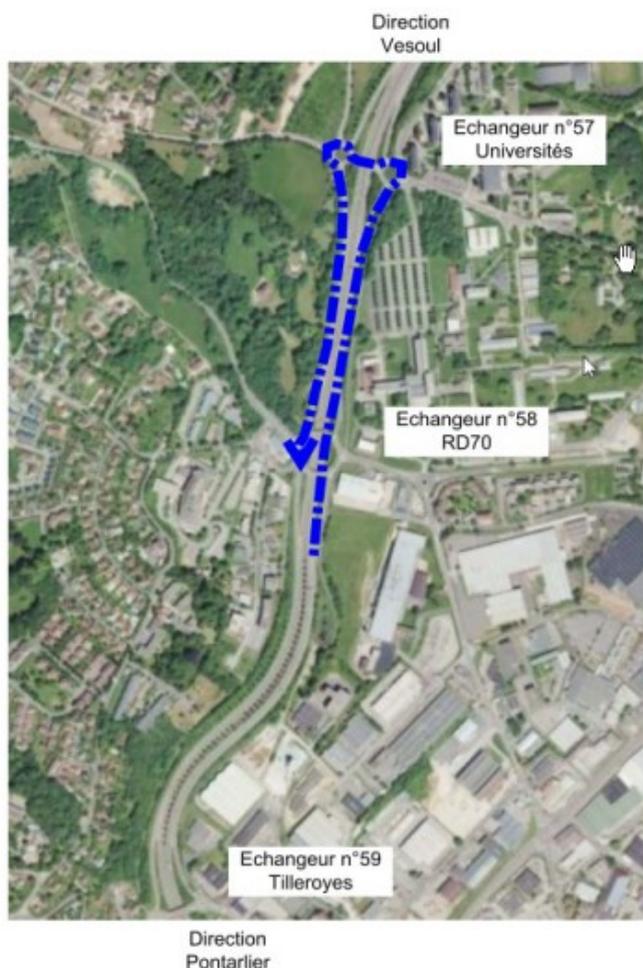
Phase 1 du 8 au 12 Août 2022 : un basculement de circulation sera mis en place immédiatement après l'échangeur n°60 (Amitié) dans le sens Pontarlier → Vesoul et jusqu'à l'échangeur n° 56 Témis. Les bretelles d'entrée de l'échangeur n°57 (Université) et de sortie / entrée de l'échangeur n°56 (Témis) seront fermées à la circulation. Les usagers en provenance du Sud (Lons le Saunier / Beure) souhaitant emprunter ces bretelles devront emprunter l'échangeur n°60 (Amitié) et suivre les déviations locales mises en place. Les usagers souhaitant rejoindre la RN57 dans le sens Sud → Nord (Pontarlier → Vesoul) devront suivre les déviations locales mises en place pour rejoindre l'échangeur n°55 (Saint-Claude).



Déviations Phase 1 : Section courante + bretelle d'entrée échangeur n°57



Phase 2a du 16 au 18 août 2022 : la bretelle d'entrée de l'échangeur n°59 (Tilleroyes) et les bretelles de sortie / entrée de l'échangeur n°58 (RD70) ainsi que la voie d'entrecroisement reliant les échangeurs n°59 et n°58, dans le sens Pontarlier → Vesoul, seront fermées à la circulation (jour et nuit). Les usagers en provenance du Sud (Lons le Saunier / Beure) souhaitant emprunter ces bretelles devront faire demi-tour à l'échangeur n°57 (Universités). Les usagers souhaitant s'insérer sur la RN57 depuis ces échangeurs en direction de Vesoul devront faire demi-tour à l'échangeur n°61 (Micropolis). Durant cette phase de travaux la voie de droite de la section courante, sera fermée à la circulation (au droit de la zone de travaux).

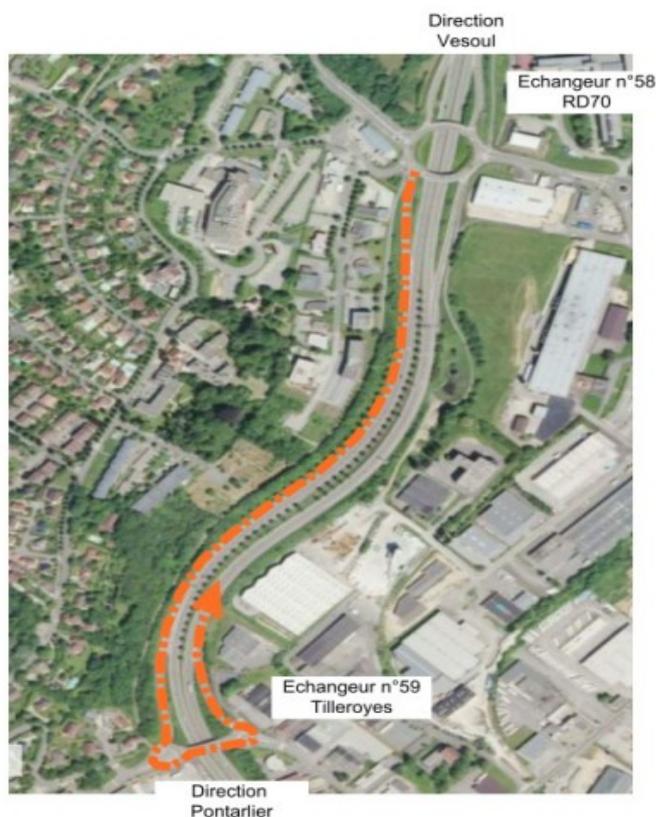


- ■ ■ ■ ■ Déviation Bretelle sortante de la RN57
- ■ ■ ■ ■ Déviation Bretelle entrante vers la RN57

Déviations Phase 2a : Voie d'entrecroisement (échangeurs n°59 à 58) + bretelles

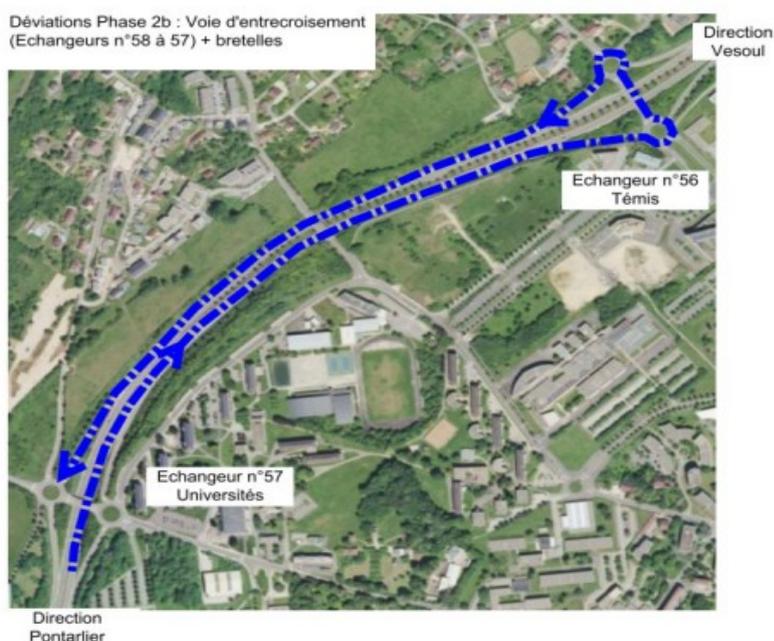


Phase 2b du 18 au 19 août 2022 : la bretelle d'entrée de l'échangeur n°58 (RD70) et les bretelles de sortie / entrée de l'échangeur n°57 (Universités) ainsi que la voie d'entrecroisement reliant les échangeurs n°58 et n°57, dans le sens Pontarlier → Vesoul, seront fermées à la circulation (jour et nuit). Les usagers en provenance du Sud (Lons le Saunier / Beure) souhaitant emprunter ces bretelles devront faire demi-tour à l'échangeur n°56 (Témis). Les usagers souhaitant s'insérer sur la RN57 depuis ces échangeurs en direction de Vesoul devront faire demi-tour à l'échangeur n°59 (Tilleroies). Durant cette phase de travaux la voie de droite de la section courante, sera fermée à la circulation (au droit de la zone de travaux).



Déviations Phase 2b : Voie d'entrecroisement (échangeurs n°58 à 57) + bretelles

- ■ ■ ■ ■ Déviation Bretelle sortante de la RN57
- ■ ■ ■ ■ Déviation Bretelle entrante vers la RN57







---

**La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension,  
pour la gêne occasionnée et leur recommande la plus grande prudence,  
afin d'assurer leur propre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier.**

---

**Contact presse Bureau Management et Communication**  
[communication.bmc.direction@developpement-durable.gouv.fr](mailto:communication.bmc.direction@developpement-durable.gouv.fr)  
06 19 18 05 57

Siège de la Direction interdépartementale des routes de l'Est  
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00  
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 22  
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux  
54021 Nancy cedex

# V – Annexe – Présentation de la DIR Est

La DIR Est - Direction Interdépartementale des Routes Est (créée par décret du 16 mars 2006) est un service du Ministère de la Transition Ecologique, Ministère chargé des Transports.

Son réseau de 1 380 km traverse 10 départements du quart Nord-Est de la France. Il est composé des routes nationales et des autoroutes non concédées (gratuites) de ce secteur. Près de 800 agents travaillent en continu pour assurer l'entretien et le fonctionnement de ce réseau routier national, mais aussi pour construire les routes de demain.

Son organisation s'articule autour :

- des services du siège situés à Nancy
- de 2 divisions d'exploitation : Besançon et Metz
- de 2 services d'ingénierie routière (SIR) : SIR Lorrain, SIR Vesoul
- d'un service spécialisé en ouvrages d'art.

## Le réseau de la DIR Est

